

Zanardi Myriam , *Politique de la ville et contractualisation. Les enjeux d'une communication publique localisée, Article inédit. Mis en ligne le 22 novembre 1999*

Zémor P, (2005) *La communication Publique, Que sais-je, Troisième Edition, 2005.*

Rotelli M Fausto, *la communication publique entre réforme et, «2004-2006»*, Sous la direction de : M. Pierre ZEMOR □ Conseiller d'Etat - Enseignant à l'ENA

Loi n° 06-06 portant loi d'orientation de la ville, 20 février 2006, journal officiel de la République Algérienne n° 15 ,12 mars 2006,P 14 à 18
<http://faolex.fao.org/docs/pdf/alg64281.pdf>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Historique_des_collectivités_territoriales_algériennes
visite du 10/11/2013)

Presse écrite nationale (El wattan le Quotidien Liberté El moudjhid)

[num 120 1 2925](#), Consulté le 25 mars 2014

Michel David, **Les politiques de la ville : donner un sens au territoire**, Intervention du 6 juin 2002 au colloque Espaces et territoires : du public à l'habitant - 6-7 juin 2002, Roubaix Études de communication, 26 (2003) □ Développement des territoires et communication : politiques et pratiques à l'œuvre

Marchand Marie-Jacqueline , *Un éclairage économique sur les conditions d'une décentralisation réussie* , Colloque International : *La décentralisation au service du développement local* , Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, 27-28 novembre 2004

Meyer Vincent, *Communication territoriale, communication d'action et d'utilité publiques : quelles définitions?* Dans « *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb* , ouvrage dirigé par Pierre Morelli et Mongi Sghair, L' Harmattan , 2012, p.63-77

Mégard Dominique et Deljarrie Bernard (2009) , *La communication des collectivités locales*, ed LGDJ-Lextenso, 2009

Michel David, **Les politiques de la ville : donner un sens au territoire**, Intervention du 6 juin 2002 au colloque Espaces et territoires : du public à l'habitant - 6-7 juin 2002, Roubaix Études de communication, 26 (2003) □ Développement des territoires et communication : politiques et pratiques à l'œuvre

Rotelli M Fausto, *la communication publique entre réforme et*, «2004-2006», Sous la direction de : M. Pierre ZEMOR □ Conseiller d'Etat - Enseignant à l'ENA

Sfez Lucien, *La Communication*, PUF, 1991

Smail Khainnar , Patrizia Laudati « *Les enjeux des politiques urbaines décentralisées : Comment communication et management de la ville se rejoignent pour construire une démocratie participative* »

http://www.cidegef.refer.org/douala/Khainnar_Smail.doc. visite du mars 2014

Téту Jean-François, « *L'espace public local et ses médiations* », *Communication et politique* , *Hermès* n° 17-18, 1995

Références bibliographiques

Ari Brodach et Mélanie Goffi (2005) *La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ?* Dossier 4 | 2005 : La ville et l'enjeu du Développement Durable, <http://developpementdurable.revues.org/1493> , visité le 24 avril 2013

Braconnier Céline, Dormagen Yves, 2009, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires*, Paris, Gallimard.

Blandiaux Loic, Sintomer Yves, 2009, '*L'Impératif délibératif*', Paris, Rue Descartes, n° 63, p28-38

Bruno Raoul, (2003), « *Le développement des territoires au miroir de la communication : une problématique en perspective dans dossier ' Développement des territoires et communication : politiques et pratiques à l'œuvre*, 26 / 2003, Etudes de la Communication, langage, information , médiation. <http://edc.revues.org/68>

Dubois Françoise ,*Une politique publique de communication*
www.u-picardie.fr/labo/curapp/revues/root/25/dubois.pdf

Jobert B,(1984), *L'État en action*, revue française de sciences politiques, 1984 p 666

Lacour, C. et Delamarre, A., (2003), *40 ans d'aménagement du territoire*, Paris, La Documentation française/DATAR, Coll. « Territoires en mouvement ».

Lacour, C., (1985), *Les méthodes d'analyse de l'espace* , in : Lajugie J., Delfaud P. et Lacour C., *Espace régional et aménagement du territoire*, Paris, Dalloz, 2e édition, 987 p., 4e Partie, pp. 649-930

Lorant Guy,(2005), *les collectivités locales face aux défis de la communication*, l'Harmattan,

Leyval-Granger Anne. *La communication locale : entre service public et promotion politique*. In: *Communication et langages*. N°120, 2ème trimestre 1999. pp. 41-54.

doi : 10.3406/colan.1999.2925

url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_03361500_1999

Enfin la mobilisation qui consiste à « rendre lisible et compréhensible la décision » et « aider à organiser l'expression des attentes en assurant la participation aux temps et aux lieux de parole (comités de quartier, comités de développement), aider les citoyens dans leur rôle d'acteur de la vie locale. » (Dominique Mégard et Bernard Deljarrie 2008)

Conclusion

La politique de la ville définie par Jean-François Têtu comme « le lieu de vérité du politique » (Jean-François Têtu 1995) est une prise de conscience du local caractérisé non seulement par un « ancrage territorial » mais essentiellement par « la notion de lieu de vie » et la communication locale sert dans une politique de la ville comme une perspective d'agir, de modifier des connaissances, des comportements lorsque cette action est au profit de la société dans son ensemble, répondant aux aspirations et aux intérêts de tous et devient ainsi une communication publique. La communication locale est une communication pédagogique de solidarité collective. Elle s'adresse donc au citoyen en tant qu'individu responsable de son comportement et suscite l'adhésion du plus grand nombre pour l'accomplissement de l'action collective. » C'est une communication locale et de proximité accompagnant des actions en adéquation avec les attentes des habitants dans le cadre d'une politique de la ville qui servira à mettre plus de lisibilité, à rassurer et se préoccuper du quotidien des habitants.

1- un territoire, une institution et une administration

D'abord un territoire., une collectivité a une emprise sur un espace bien défini.,ensuite une institution représentative , tel un conseil régional ou municipal parce que « chaque collectivité est une « institution, structure sociale établie par la loi et qui relève du droit public , instance de gouvernance locale avec des élus de premier ou de second degré, représentants les citoyens de ce territoire, détenteurs de pouvoir et responsables de décisions dont ils doivent rendre compte » (Dominique Mégard et Bernard Deljarrie 2008) et enfin une administration composée de services conséquents, avec un personnel qualifié pour gérer des services publics et mettre en œuvre les décisions et les projets des élus.

2 - Les publics de la communication des collectivités locales

La communication des collectivités locales se caractérise aussi par la spécificité de ses publics. On peut en distinguer trois :

Les agents des services ainsi que les élus des collectivités

La population du territoire, l'habitant représente tout à la fois « usager, électeur, contribuable être social », acteur local et citoyen. » (Dominique Mégard et Bernard Deljarrie 2008) c'es t à partir de là que la communication des collectivités locales tire son originalité

Les investisseurs, les entreprises et les touristes qui peuvent représenter pour les collectivités locales, les cibles d'un marketing territorial, valorisant ainsi le territoire, les savoirs fire et les ressources qui constituent son attractivité :accompagnement des actions en adéquation avec les attentes des

3- Les objectifs de la communication des collectivités locales

N'ayant pas d'objectifs lucratifs, la communication publique des collectivités locales a plusieurs missions, celle d'informer, « dire simplement ce qui est, ce qui se fait dans l'espaces » (les aménagements, les projets).

L'animation du territoire afin de le rendre « lisible par son identité, par son histoire »

La valorisation des savoirs faire de ses habitants et des activités économiques ou culturelles, ainsi que la vie associative

« elle est chargée, au-delà de l'information des habitants - consommateurs de services -, d'une mission de service public en direction des citoyens, acteurs de la vie locale. » ; les deux auteurs insistent sur la différence entre la communication locale d'une collectivités locales et la communication électorale car en même temps qu'elle « côtoie la communication électorale des élus locaux » elle veille à ne pas être assimilée » à celle-ci. Elle est aussi partie prenante de la communication locale portée par l'ensemble des médias, presse, radios, sites et télévisions locales ».

François Dubois souligne le retour réel de la communication publique vers sa mission originale et permanente « On sort de l'instrumentalisation de la communication publique pour en revenir aux principes éternels : mettre en relation, créer des liens et les maintenir, favoriser l'échange.(Dubois Françoise).

B /Particularité de la communication des collectivités locales : Un territoire, une institution, une administration

Les crises du lien social et politique obligent toutes institutions publiques à communiquer.

Selon Leyval-Granger Anne « Les collectivités locales sont donc aujourd'hui tenues de communiquer » (Leyval-Granger Anne. 1999) Pour Lucien Sfez, cette obligation de communication qui touche les institutions politiques nationales et locales « serait le signe d'une crise du lien social et politique. » (Sfez1991)

La communication des collectivités locales a un statut particulier qui s'explique par son attachement à un territoire et à des institutions.

Elle assure un service public envers des citoyens qui participent à la vie locale Elle côtoie la communication électorale des élus locaux à laquelle elle évite d'être assimilée. Elle est aussi partie prenante de la communication locale portée par l'ensemble des médias, presse, radios, sites et télévisions locales.

Selon Dominique Mégard et Bernard Deljarrie dans leur ouvrage sur La communication des collectivités locales (JGDJ-2008), toute politique de communication dans les collectivités intègre trois paramètres, « qui en déterminent les cibles et en commandent les types de messages »

collective. Elle s'adresse donc au citoyen en tant qu'individu responsable de son comportement et suscite l'adhésion du plus grand nombre pour l'accomplissement de l'action collective.

Quant à la communication institutionnelle, elle est « réservée aux entreprises pour la promotion de leur image ou de leur notoriété » (Jobert B 1984) La communication publique est d'abord en tant que politique publique « un programme d'actions d'une autorité publique ou encore comme un ensemble d'actions coordonnées en vue d'atteindre un ou plusieurs objectifs » (Jobert B ibid)

En outre, les institutions sont les principaux interlocuteurs des citoyens pour la réalisation et la mise en place de l'intérêt général « Il faut rappeler que les contenus spécifiques et fondamentaux de la communication publique sont ceux de l'information des citoyens, de leur écoute, de contribuer à renforcer la relation sociale en valorisant le citoyen en tant qu'acteur de processus de changement vu que le processus d'information est raccroché et communique avec celui de la réforme des administrations publiques. Il s'agit de rapprocher le citoyen des institutions, de le mettre en condition d'interagir avec ces dernières en le rendant sujet actif.(Rotelli M. F 2006)

la communication publique est une communication d'utilité publique. il s'agit pour l'État « de partager avec les citoyens les problématiques d'ordre social afin de mieux les résoudre en utilisant par exemple l'instrument de la communication d'utilité publique, plus particulièrement celui de la publicité sociale. (Rotelli ibid)

Quant à Guy Lorant, pour lui « La communication d'une collectivité est d'abord celle d'un projet de ville, d'agglomération, de département ou de région, porté par un homme et une équipe, un projet concernant la Cité, c'est-à-dire un projet politique au sens étymologique du terme. » (Guy Lorant 2005)

Dominique Mégard et Bernard Deljarrie dans leur ouvrage sur La communication des collectivités locales (JGDJ-2008) définissent la communication des collectivités locales comme étant attachée à des territoires et à des institutions,

lien social, du dialogue pour améliorer le « vivre ensemble » sur différents territoires »

« Lier, action; utilité publique et communication territoriale » (Meyer Vincent ibid)

III / Les différentes actions de la communication publique

Dominique Mégard et Bernard Deljarrie (2009) le rôle de la communication publique n'est pas seulement « informer, mais aussi de marquer les étapes par des évènements, de faire circuler l'information entre les acteurs et les habitants, de l'actualiser en permanence, d'observer l'évolution des opinions, de travailler avec la presse et les médias, de définir la méthodologie et le champ de la concertation avec les élus (sur quoi porte la concertation ? quelles sont les limites ?) d'annoncer et d'organiser les temps de réunion avec les publics concernés par les projets (habitants, commerçants, associations) (.....) un des objectifs de la communication publique est d'accompagner, de renforcer voire de provoquer l'évolution des comportements » Il s'agit donc de réconcilier le citoyen avec la chose publique.

A / Ce qui différencie la communication publique d'une communication institutionnelle

Souvent nous faisons des confusions entre communication publique et communication politique car comme il est indiqué par A Leyval-Granger, () il est assez difficile de distinguer la communication d'intérêt général de la communication partisane, étant donné leur forte imbrication.

Les conditions qui permettent à une communication de devenir communication publique c'est quand une communication locale s'inscrit dans une perspective d'agir ou de tenter d'agir sur autrui, de modifier les connaissances, les opinions et les comportements des citoyens et que cette modification est recherchée au profit de la société dans son ensemble, et lorsqu'elle répond aux aspirations et aux intérêts de ses propres membres, cette communication devient alors communication publique.

La communication locale est une communication pédagogique de solidarité

3 - La reconnaissance en Europe et en France de la communication

publique comme support à l'image et à l'identité d'une collectivité locale

Les réformes de l'administration et la décentralisation, ont eu pour conséquence en Europe , la modification de la représentation du rapport entre territoire et politique, une importance du rôle du territoire , sa valorisation et son développement. La communication est depuis reconnue comme un support à l'image et à l'identité d'une collectivité et aussi un instrument stratégique de son amélioration, de stimulation et de changement .

C'est ainsi que l'histoire de la communication publique se trouve comme l'écrit Dominique Mégard « attachée à la gouvernance, qu'elle soit locale ou nationale » (Mégard D)

Elle est selon P. Zemor, une « communication formelle qui tend à l'échange et au partage d'informations d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social, et dont la responsabilité incombe à des institutions publiques ou à des organisations investies de missions d'intérêt collectif » (Zémor P, 2005)

C'est dans ce contexte qu'il est important de mobiliser et d'encourager l'existence des spécialistes dans la communication publique, à travers des programmes de promotion de services à la population capables à rétablir le lien social : comme les service sociaux, les organismes d'interventions sociales qui seront bien sûr renforcés et concrétisés par les médias locaux, la presse quotidienne et la presse des collectivités locales.

Il devient important de produire une information locale et une communication afin de sensibiliser et de motiver pour différentes causes (environnement, drogue, alcoolisme, les alertes enlèvement, crise sanitaire, le vide culturel) .

Ainsi comme le souligne

Ainsi comme le souligne Meyer, la communication est devenue « un enjeu essentiel pour les collectivités territoriales » (Meyer Vincent, 2012) rendue légitime par les réorganisations administratives de l'Etat la décentralisation. Il ne suffit plus de diffuser de l'information mais aussi et surtout de « recréer du

2- Le développement du champ d'intervention des collectivités locales

Selon une étude sur l'histoire des collectivités locales, le découpage de 1985, « préparait à l'insertion dans le dispositif libéral mondial, le nombre des wilaya passe à 48 au lieu de 31 et les communes de 704 à 1541 ; il s'agit par conséquent au vu des chiffres, d'un affinement de la trame administrative, d'un maillage plus dense. En cela il ne semble pas différent de celui de 1975. » (Wikipédia visite du 10/11/2013)

Cependant dans le code de la wilaya et des communes qui a été publié en 1990, on constate une intention de l'État d'établir « des relations négociées et partenariales. » Les acteurs étatiques et ceux de la société civile sont théoriquement considérés sur le même plan

« leurs relations s'effectuent en fonction des rapports de forces concrets »(ibid)

une liberté relative ou délégation accordée est accordée aux wilayas pour gérer l'argent qui leur est octroyé à travers les différents programmes de développement. Le pouvoir de décision a été transféré d'Alger aux wilayas. Mais seulement en ce qui concerne les «petits» projets.

Les collectivités locales ne sont pas autonomes mais exécutent un programme national.

Cependant des actions de communication publique existent et sont mises en œuvre par différents acteurs locaux mais restent très timides particulièrement dans les politiques de la ville.

Cependant si ailleurs il y a l'intervention des élus et des professionnels dans des projets mobilisateurs comme réponse aux interpellations des citoyens, en Algérie, cette co-construction n'existe pas, un modèle de ville est pensé et imposé

En Algérie, il y a une contradiction dans la façon de construire la ville, dans une mondialisation et un environnement turbulent, l'Etat reste centralisateur avec une logique d'action orientée vers « l'instrumentalisation » du logement et de l'idée de villes nouvelles

durable.

L'article 6 de cette loi définit les objectifs de la politique publique « La politique de la ville vise à orienter et à coordonner toutes les interventions, particulièrement celles relatives aux domaines suivants:

- la réduction des disparités inter quartiers et la promotion de la cohésion sociale;
- la résorption de l'habitat précaire ou insalubre;
- la maîtrise des plans de transport, de déplacement et de circulation dans et autour des villes;
- le renforcement des voiries et réseaux divers;
- la garantie et la généralisation des services publics, particulièrement ceux chargés de la santé, de l'éducation, de la formation, du tourisme, de la culture, du sport et des loisirs;
- la protection de l'environnement;
- la prévention des risques majeurs et la protection des populations;
- la lutte contre les fléaux sociaux, la marginalisation, la délinquance, la pauvreté et le chômage;
- la promotion du partenariat et de la coopération entre les villes;
- l'intégration des grandes villes aux réseaux régionaux et internationaux.

La politique de la ville est ainsi, une politique territoriale au sens où il est question d'appréhender un territoire et sa population dans leur globalité et non plus par une discrimination par des domaines prioritaires

Nous constatons donc qu'il y a comme le précisent Brodach et Goff « une proximité certaine du développement durable avec les objectifs et les modalités de la politique de la ville, qui sont respectivement l'augmentation de la qualité de vie et la participation des habitants (Brodach et Mélanie Goff 2005)

De même il est pertinent de concevoir « la politique de la ville comme une stratégie » et comme une « volonté de retissage du lien social qui fonde le retour de la communication publique en ce domaine, » (Myriam Zanardi, 1999)

la transversalité, la négociation et la construction de consensus, pour pouvoir répondre aux besoins d'un environnement turbulent et incertain. » (Smail Khainnar , Patrizia Laudati) , sauf qu' en Algérie la situation de la décentralisation se présente différemment.

A / La décentralisation et La loi d'orientation 2006 en Algérie

Si l'aménagement du territoire dans le monde représente une action ayant pour objectif la réduction des tensions sociales et politiques. Cet aménagement commence d'abord par une réforme de l'administration et une décentralisation dans le but de valoriser et de développer les territoires

En Algérie, le territoire a connu, plusieurs organisation et réorganisation avec toujours cette particularité d'une décentralisation - déconcentration.

Ainsi en 1963 - 1965 c'est la premières réorganisations des communes, le décret 63_189 du 16 mai 1963 est le premier texte officiel de l'État algérien qui réorganise les communes issues de la colonisation française .Ce texte maintient la division de l'Algérie en quinze départements et donne la liste des communes algériennes par départements et par arrondissements.

En 1967 : le premier code communal, la commune est la collectivité territoriale politique, administrative, économique, sociale et culturelle de base

En 1969 : le premier code de la wilaya en remplacement départements

En1974 : le premier redécoupage territorial et réorganisation des wilayas et des communes on réorganise le territoire algérien en portant le nombre des wilaya de 15 à 31 wilaya

B / Les Conséquences de la décentralisation

1- La détermination d'une politique de la ville

Loi n° 2006-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville, p. 14.

La loi portant loi d'orientation de la ville est mise en œuvre dans le cadre de la déconcentration, de la décentralisation et de la proximité.

Cette loi détermine les objectifs et principes généraux de la politique de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement

Les contenus médiatiques mettent donc en relief une crise sociale et politique, une colère contre les institutions et une demande de participation à la vie de la cité, une colère contre les institutions

Il y a une tension et une crise amplifiées par un aménagement du territoire rapide et anarchique et des configurations territoriales nouvelles, des conflits permanent entre services publics et usagers, produisant un « affaiblissement de la solidarité de proximité et/ou de voisinage et un effritement du lien social. Des expansions créant un isolement et des risques sécuritaires et sanitaire Une perte de confiance dans les élus et les institutions et les décideurs

A travers les problèmes soulevés par les médias et les différentes contributions des citoyens dans la presse écrite se focalisant sur les questions sociales et urbaines telles que les services publics de proximité, l'habitat, la culture, le transports, la sécurité, posent en effet toute la problématique de la politique de la ville et la participation dans la prise de décision dans le développement de tous les acteurs concernés. Ce qui pose le problème de la politique d'un aménagement du territoire voulant intégrer par le haut alors que l'intégration se fait de plus en plus par le bas par une mise en œuvre d'une réelle politique de la ville.

II / Le rapport entre la politique de la ville et la décentralisation

Le territoire est pensé à partir de l'État, il s'agit « d'un État organisateur et modernisateur, qui détient le monopole du savoir et de l'expertise » le monopole financier et un quasi-monopole de conception et de maîtrise d'ouvrage (Lacour et Delamarre, 2003, p. 27). Pour Lacour, le territoire relève de l'État, ce qui sous-entend une préférence du sectoriel et « une certaine négation ou une faible préoccupation pour le social (Lacour, 1985, pp. 900). Bruno Raoul trouve dans les réformes et la décentralisation « une nouvelle culture de politique publique par laquelle est repensé le mode de positionnement des différents acteurs impliqués dans l'aménagement et le développement territorial. » (Bruno Raoul)

D'une manière générale la décentralisation comme modèle classique de « faire la ville » où l'État centralise , ordonne et gère les actions d'une manière unilatérale, linéaire, « à été remplacé par une nouvelle logique d'action qui s'est orientée vers

exprimé toute sa colère hier face aux membres de l'APC de Constantine, lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya de la cité Daksi. » les remontrances un peu en retard du wali exprimait d'une manière inconsciente la nécessité d'une politique de la ville qui s'intéresse au développement de la ville « «Vous passez votre temps dans les futilités et les conflits personnels au détriment de l'intérêt de la ville et des citoyens ; ceci est vraiment intolérable», dira-t-il.

14- une communication institutionnelle balbutiante

«Communiquez, excepté sur la sécurité nationale» le quotidien du 27-06- 2013

On n'a strictement rien à cacher, on n'a aucun cadavre dans nos placards ni aucune poussière sur nos tapis,» a déclaré le Premier ministre, à propos de la nécessité d'informer. «Il faut donner l'information aux journalistes au niveau de chaque commune, chaque wilaya, excepté ce qui concerne la sécurité nationale,» a-t-il souligné. Il estime que «les walis doivent communiquer, la loi vous donne la prérogative de passer outre, d'informer en temps opportun et de prendre la décision qu'il faut, en temps nécessaire.»

L'objectif premier de cette instruction est dit-il de «gagner la confiance des citoyens. On n'a peur de personne, il faut combattre la culture de la haine, de la violence, ce sont des soubresauts des années 90.»

15- Pour un système d'informations performant

La collecte de l'information au sein des institutions publiques, l'accès des citoyens et des médias à l'information publique, la fonction de la communication et de la communication de proximité ainsi que les usages des multimédias seront les thèmes qui alimenteront les débats. D'un « Séminaire sur la Communication Institutionnelle (el moudjhid du 08/06/13)

Placé sous le thème « la communication institutionnelle : état des lieux et perspectives », ce séminaire portera notamment sur la communication institutionnelle, la réhabilitation du service public, le droit du citoyen à l'information, les technologies de l'information et de la communication et les moyens de renforcement de la politique de proximité. »

10- La drogue et climat d'insécurité et de violence mal assumé

El wattan titrait «La drogue est chez nous» aggravation des phénomènes d'addiction les enseignants insistent sur sur la gravité de la situation, et dénoncent la tendance à tout faire pour « étouffer l'amère vérité de nos écoles» « Drogue dans le milieu scolaire »

11- Délinquance et interpellation de la société

« Contre les nouvelles formes de délinquance :l'urgence d'une protection sociale (el wattan du 06.04.13) le commentateur (Aïssa Kasmi : ancien cadre supérieur de la Sûreté nationale) insistait sur une politique publique désignée sous la notion de stratégie nationale, de développement économique, social et culturel « Il s'agit, en fait, de mettre en place une stratégie nationale à court, moyen et long termes, circonscrivant l'origine du mal et son étendue, ciblant les actions de prévention et de lutte à entreprendre, déterminant les échéances de leur exécution, les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, la répartition des tâches entre l'ensemble des partenaires concernés, ainsi que les méthodes d'évaluation du travail accompli, pour pouvoir corriger les imperfections et garantir plus d'efficacité à l'action commune. Lorsque nous parlons de sécurité, il doit être entendu que c'est, en fait, toute la société qui est interpellée, car, au risque de nous répéter, la sécurité conditionne plus que jamais toutes les autres démarches de développement économique, social et culturel du pays. »

La presse écrite a attiré l'attention vers une prise de conscience des décideurs et un intérêt pour la communication est en train de prendre forme

12- une sensibilisation à la communication

« L'assemblée veut communiquer » titrait el wattan (el wattan du 07.01.13) en soulignant la prise de conscience de la communication publique « L'exécutif de l'assemblée populaire communale de la capitale des Hauts-Plateaux comprend désormais un délégué à la communication, ce qui n'a pas été le fort de l'ancienne équipe, n'ayant pas jugé utile de communiquer avec ses électeurs(,---)

13- Constantine Une APC hibernante

El watan du 26.12.13 , écrivait, « Le wali de Constantine, Hocine Ouadah, a

mondiale. Et aussi, face à un monument historique, vestige de l'art romain » l'architecte s'insurge contre cette politique d'urbanisation, « on met une inconnue architecturale représentée par un mastodonte de béton difforme qui n'est qu'une pâle copie d'un hôtel à Tlemcen». «C'est de cette culture dont on veut faire de la ville de Benbadis la capitale ?»(le quotidien du 19/02/2014)

Une demande d'action urbanistique en cohérence avec la vocation et l'histoire de la ville

8- Une conception très limitée de la culture

Le quotidien du 26-06-2013 titre son article «Il faut occuper les jeunes, comme ça ils ne feront pas de politique». Il s'agit du Premier ministre qui devant les mouvements de contestation et l'absence de politique culturelle et touristique , faisait le reproche aux responsables locaux des 14 wilayas côtières de bâcler la gestion des activités culturelles, des loisirs, la gestion des plages et leur assainissement. Il exhorte les walis d'«occuper les jeunes pendant les soirées estivales, comme ça ils iront dormir directement, ils ne feront pas de politique, ils ne demanderont rien.» C'est l'idée de la culture contre la politique.

Il pense qu'ils ont un «grand besoin de s'exprimer pour sortir ce qu'ils ont à l'intérieur du corps, il faut juste respecter nos valeurs.»

Une culture pour discipliner les jeunes ou leur faire oublier leur dur quotidien «Les jeunes doivent activer en non-stop, quitte à faire déplacer les cybercafés sur les plages ou sous des tentes» (Le quotidien du 26-06-2013)

9- un incivisme flagrant

El watan sous le titre « De l'impolitesse à la violence verbale (el wattan du 19.10.13) publiait un article d'un psychiatre qui brossait une situation se caractérisant par une « Frustration, ignorance, incompréhension, marginalisation, terreau d'une société mal en point, une société désemparée, malade » incitait les autorités publiques à remédier à ce fléau le plus rapidement possible « A mon sens, il y a urgence à réformer le monde du travail et celui de l'éducation, ces deux grands secteurs co-organisés avec l'Etat. Si on ne réforme pas, on fait du dysfonctionnement un mode de fonctionnement. »□

5- Une architecture reniant l'esprit de la ville.

Une colère contre les programmes de construction où « la dimension ville n'est pas intégrée dans la façon de concevoir le territoire ». C'est aussi le cas des villes nouvelles, « Une catastrophe urbanistique annoncée » titrait el watan (el wattan du 26.03.13) « En Algérie, nous n'avons pas une politique de la ville, mais de l'urgence irréfléchie. » L'urgence et l'incohérence dans la création des villes avec un gaspillage de l'argent public et un impact dramatique sur l'environnement.

6- Marginalisation des acteurs locaux et absence de concertation autour des projets structurants

Ainsi la question de la participation et de la justice se pose avec acuité au niveau des quartiers et au niveau des acteurs locaux ressources. C'est le cas des projets retenus par les autorités locales et centrales pour préparer l'événement « Constantine, capitale de la culture arabe 2015 », qui ont été fortement remis en cause par les architectes locaux auxquels ils n'ont pas été associés comme étant des ressources locales utiles au développement local.

A ce propos le journal le quotidien (le quotidien du 19/02/2014) titrait « les architectes accusent », les choix de ces projets qui sont imposés par le fait du prince, dénonçaient les architectes de Constantine « en l'occurrence c'est Mme la Ministre de la Culture qui a décidé du lieu d'implantation de ce projet dans un site qui défie toute logique urbanistique ».

7- Un aménagement destructeur de l'image d'identité d'un territoire

Ainsi, l'hôtel Mariotte, actuellement en construction au quartier de Djenane Ezzitoune est un projet désigné par des architectes locaux affiliés au Conseil de l'ordre des architectes de la wilaya de Constantine (CLOA) comme « la grande catastrophe ».

L'urgence et l'indigence des politiques publiques se traduit par des projets imposés étouffant la création locale respectueuse de l'identité territoriale

L'hôtel Mariotte, un projet touristique fondé sur la destruction de l'image d'un territoire « il a été placé à proximité de l'œuvre monumentale réalisée par Oscar Niemeyer pour l'université et Kenzo Tanguy, deux sommités de l'architecture

A / Les questions omniprésentes dans les contenus médiatiques :

1- le problème de l'environnement

Le quotidien du 5 Aout 2013 rapportant les propos du ministre de l'environnement « les villes algériennes sont sales » a rappelé que la ville était classé dans le passé « au 3ème rang des villes les plus sales au monde avec un taux de 3,75 %, derrière Banjul en Gambie et Kigali au Rwanda. » malgré quelques partenariats entre des associations de protection de l'environnement et le ministère pour « pour impliquer concrètement la société civile dans le but d'améliorer le cadre de vie des Algériens et garantir à notre pays une meilleure image au niveau local et international. »

2- La déliquescence institutionnelle et le désordre de l'espace public.

La notion d'espace public n'a plus de signification sémantique et juridique, le journal Liberté décrivait ce désordre par ces termes : « l'assurance avec laquelle beaucoup se permettent de borner, par divers moyens, ce qui fut un espace public. La déliquescence institutionnelle achève de faciliter cette course à l'appropriation d'une voie publique transformée, par endroits, en multitudes de dépendances privées : tant que cela ne gêne que le simple usager... » (Liberté du 25/03/2014)

3- Disparition de la solidarité et du respect de l'intérêt général

Un « mépris de ce qui est d'utilité collective » la solidarité comme valeur d'intérêt général disparaît. Le « territoire constructible a été dépecé ; une bonne partie de la surface utile a été détournée de sa destination agricole, il reste les dalles de trottoir et la chaussée à se partager ». Le pays est transformé « en un immense enjeu dont chacun tente de découper le plus gros lot possible. » (Liberté du 25/03/14)

4- Une urbanisation anarchique et destructrice du lien social.

Par le titre « **Fabriquer des villes ou construire des logements** » el wattan rapportait les analyses d'un architecte urbaniste algérien sur le « gaspillage », par la création des cités dortoirs et la destruction du tissu social, transformant la ville d'un espace « pacificateur en en un espace « créateur de violence, de ghéttorisation. » (El wattan du 03.10.13)

Puis nous analyserons l'importance d'une politique de la ville comme stratégie de gestion locale liée à une politique publique de décentralisation administrative et d'aménagement du territoire, pour enfin souligner l'intérêt et le rôle de la communication publique et ses techniques de communication au service de la gestion de la ville.

I / Le social et les mouvements sociaux dans les médias

Le « social n'a pas bonne presse » en Algérie, un constat général s'est imposé par la multiplication des mouvements sociaux qui chaque jour discréditent les politiques publiques engagées et rappelle l'absence d'une politique de la ville .

Les médias et leur traitement des événements sociaux participent en effet à une certaine forme de construction de territoire. L'abondance des événements rapportés et la manière avec laquelle les médias parlent des lieux et des espaces participent à la configuration et à la caractérisation de ces territoires dans et par les contenus qu'ils produisent (**Dossier thématique n°37.**« **Images de territoires et “travail territorial” des médias** » *Revue Études de communication n° 37*)

« L'information dans les médias est loin d'être rassurante, ce qui est médiatisé à propos de la ville de Constantine et de ses environs, c'est l'insécurité, la marginalisation , les revendications socio-économiques , les conflits et les crime, le non respect du patrimoine architectural ou culturel, nous pouvons avancer que les médias algériens rendent très bien visible l'échec des politiques publiques engagées jusque là.

Tous les mouvements sociaux qui se sont déroulés partout sur le territoire algérien et rapportés par les médias expriment un sentiment de mal-vie, d'exclusion, d'insécurité.

Le lecteur attentif et régulier de la presse écrite peut observer une augmentation d'articles consacrés à la contestation sociale. Un climat d'insatisfaction et de révolte et de revendication, est le constat général qui s'est imposé par la multiplication des mouvements de contestations qui discréditent toutes les politiques publiques et l'absence d'une véritable politique de la ville

communication publique et politique de la ville, pour le rétablissement de la confiance et du lien social en Algérie

Benlatrache Leila

Maitre de conférence (A)

Université Constantine-3, Rabeh Bitat

Résumé

Les médias et leur traitement des évènements sociaux participent à une certaine forme de construction de territoire et le constat général qui s'est imposé par la multiplication des mouvements de contestations c'est le discrédit de toutes les politiques publiques et l'absence d'une véritable politique de la ville

Ailleurs dans le monde, il y a l'intervention des élus et des professionnels dans des projets mobilisateurs comme réponse aux interpellations des citoyens , en Algérie , cette co-construction n'existe pas, le modèle de ville est pensé et imposé par le haut.

La communication devenue un enjeu essentiel pour les collectivités territoriales grâce à la décentralisation et la réorganisation administrative, les collectivités locales en Algérie continuent d'exécuter un programme national sans une réelle politique de ville portée par une communication d'utilité publique.

Introduction

Notre objectif est de montrer l'importance et le rôle de la communication publique comme support et instrument dans les mises en œuvre des politiques de la ville et essayer de développer la réflexion sur les apports de la communication publique dans la gestion des villes

Notre apport dans cet article se situe à trois niveaux.

Nous commençons par présenter quelques observations sur les traitements médiatiques des mouvements sociaux qui mettent en relief la problématique de la situation de la gestion des villes en Algérie et plus particulièrement Constantine et sa nouvelle ville Ali Mendjelli